

# Les mobilités étudiantes



“Des savoirs & des talents”

## Quelles mobilités pour quels publics ?

2 types de mobilités :

- ❖ mobilités d'études : Erasmus +, Oregon
- ❖ mobilités de type stage (stages obligatoires dans le cursus - tronc commun ou master) : Erasmus + ou hors Union Européenne.





# Les mobilités d'études



## Destinations Erasmus - Médecine

### DFASM1 & DFASM2

- Debrecen (Hongrie) : 3 places (année complète)
- Salamanque (Espagne) : 1 place (année complète)
- Grenade (Espagne) : 6 places (année complète)
- Marburg (Allemagne) : 2 places (année complète)
- Turin (Italie) : 2 places (année complète)

### Critères de sélection :

Année d'études, motivation de l'étudiant.

ATTENTION : un redoublement annule la candidature de l'étudiant.



# MOBILITES INTERNATIONALES PHARMACIE

1 an : septembre 2020-juin/juillet 2021



## EUROPE - Programme ERASMUS+

Universités <sup>1</sup>	Montant des bourses (environ)	Critère d'éligibilité
Allemagne (Marburg) Espagne (Grenade) Italie (Rome-La Sapienza)	260 €/mois (Marbourg et Grenade) 260 €/mois (Rome) Etudiants boursiers sur critères sociaux : bourse maintenue + bourse de mobilité (400 € par mois attribué (4 à 6 mois attribués))	1. départ en DP3 ou DP4. 2. Motivation 3. <b>niveau B1</b> en langue du pays d'accueil. 4. <b>résultats universitaires requis</b> : - <b>aucun redoublement</b> (hors PACES), <b>12/20</b> aux examens - <b>12/20 minimum</b> à la 1 <sup>ère</sup> session d'examen du 1 <sup>er</sup> semestre de l'année d'études précédant l'année de mobilité

<sup>1</sup> D'autres destinations européennes sont possibles si un accord ERASMUS existe entre l'Université de Poitiers et l'université d'accueil. Dans ce cas, l'étudiant devra contacter le responsable Relation Internationale de la section Pharmacie (M. J.C. Olivier) et effectuer les démarches auprès de l'Université d'accueil.

### RENSEIGNEMENTS

Correspondant Relations Internationales « Pharmacie » :

Pr J.-C. OLIVIER, Tél : 05 49 45 43 90, Bureau 180 – e-mail : [jean.christophe.olivier@univ-poitiers.fr](mailto:jean.christophe.olivier@univ-poitiers.fr)

Direction des Relation Internationale (15 rue de l'Hôtel Dieu, Poitiers) et sur le site : <http://www.univ-poitiers.fr/international/>

### DECLARATION DE CANDIDATURE

Contactez le Pr J.C. Olivier par e-mail

Date limite : **vendredi 6 mars 2020**

### CONSTITUTION DU DOSSIER ERASMUS+

Renseignements : Mme M. A. Masselin, Services administratifs – e-mail : [marie.amelie.masselin@univ-poitiers.fr](mailto:marie.amelie.masselin@univ-poitiers.fr)

### DEPOT DES DOSSIERS ERASMUS+ :

Date limite : **vendredi 3 avril 2020**



## AMERIQUE DU NORD : Oregon State University (USA)

Université	Financement	Critère d'éligibilité	Dépôt des dossiers
OSU Campus de Corvallis, Orégon	Exonération des droits d'inscription Etudiants boursiers sur critères sociaux : bourse maintenue + bourse de mobilité Etudiants non boursiers : Fond mobilité UP	1. départ en DP4 (1 étudiant(e), 2 <sup>ème</sup> semestre) 2. niveau IELTS 6,5 ou TOEFL 550 en anglais (C1) 3. résultats universitaires requis (voir tableau ci-dessus) – bon niveau d'anglais	<b>Entretien de motivation :</b> <b>Novembre 2019</b> <b>Dossier : décembre 2019</b>

☛ dossiers d'inscription gérés par le Centre OREGON d'Etudes Françaises

### DECLARATION DE CANDIDATURE et RENSEIGNEMENTS

Contactez le Pr J.C. Olivier par e-mail Date limite de candidature : **vendredi 8 novembre 2019**

Puis après sélection (par entretien de motivation) : Centre OREGON d'Etudes Françaises :

Mme S. Brugerolles, Faculté de Lettres et Langues (95 avenue du Recteur Pineau - Bât A – 2<sup>ème</sup> Etage) – Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9h00-13h00 (sauf mercredi), Tél/Fax : 05 49 46 19 01. E-mail : [centre.oregon@univ-poitiers.fr](mailto:centre.oregon@univ-poitiers.fr) – <http://www.univ-poitiers.fr/international/>

## OREGON

Sélection faite entre octobre et décembre pour un départ l'année universitaire suivante (dossier + oral de motivation en français et anglais).

1 place pour une année, répartition : 1 semestre médecine / 1 semestre pharmacie.

Sélection faite en DFGSM2 pour départ en DFGSM3  
en DP3 pour départ en DP4



### Différents types d'aides financières pour étudiants sortants :

- UP > **AMI** (Aide à la mobilité internationale) pour les boursiers
  - Europe > **Erasmus +** ( 210 à 310€ / mois)
  - **Aide de la Région** (non cumulable ; en fonction du revenu fiscal de référence) > démarche à mener par l'étudiant, validation par la référente RI en scolarité
  - **Aide du département** (en fonction des départements) > démarche à mener par l'étudiant
- } cumulables

Commission de la DRI décide Erasmus + ou Région = ne pas faire de dossier sur le site de la Région avant la décision de la DRI.



## Planning indicatif pour un départ Erasmus en septembre 2019

- Février : feuilles de candidatures avec destinations choisies – à rendre au Dr DIAZ = **date limite 9 mars 2020** (candidature directement par mail auprès du Pr Olivier pour la pharmacie)
- Courant Mars : envoi par mail de la décision favorable ou défavorable. Transmission par l'administration des dossiers Erasmus à compléter.
- Mars / Avril : rdv individuels avec étudiants = point dossier unique avec **Learning Agreement** + kit de mobilité = date limite de dépôt du dossier **6 avril 2020**
- Juin / juillet : l'étudiant s'inscrit dans sa faculté d'accueil **et** à la faculté de médecine et pharmacie de Poitiers



## Tests de langue Erasmus (OLS)

- ❖ à faire avant **et** après la mobilité
- ❖ lien vers la plateforme envoyé par la DRI aux étudiants dont le dossier est accepté, après la commission des bourses
- ❖ gratuits





# Les stages à l'étranger



## Procédure stage en Union européenne

L'attribution des bourses de stage se fait en concertation entre la DRI et la composante.  
Tout comme les bourses Erasmus d'études, ce n'est pas l'étudiant qui choisit la source de son aide financière = Erasmus + stage **ou** Région.

### Modalités Erasmus + sur le site de la Région

#### **Conditions d'éligibilité :**

- Étudiant inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme Erasmus+.
- Ne pas bénéficier, pour le même stage, d'une autre aide à la mobilité de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Durée du stage de 2 à 12 mois dans l'un des pays suivants :

- **Groupe 1 :**

Danemark, Irlande, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège, Islande, Luxembourg.

- **Groupe 2 :**

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

- **Groupe 3**

Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, , République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie,

- Dépôt de la demande sur internet avant la date de début du séjour. Les demandes soumises à la Région au-delà de la date de début de séjour sont déclarées irrecevables (liste des documents à fournir : cf site de la Région)
  - La candidature individuelle doit être validée par l'établissement d'enseignement ou de formation = co-instruction en scolarité



## Quel montant ?\*

L'aide régionale sera accordée sous la forme d'une bourse. Le montant de la bourse est fixé à :

- **450 € / mois** pour le groupe pays 1
- **400 € / mois** pour le groupe pays 2
- **350 € / mois** pour le groupe 3

**Règle de calcul** : 1 mois équivaut à 30 jours

*En cas de mois incomplet :  $(450 \text{ ou } 400 \text{ €}/30) \times \text{nombre de jours de stage dans le mois}$*

Le versement de la bourse s'effectuera en 2 fois :

- **80%** après instruction du dossier
- **Solde** au plus tard 45 jours après remise des documents de fin de stage suivants :
  - *Contrat pédagogique après la mobilité*
  - *Rapport détaillé du participant à compléter par l'étudiant via l'application Mobility Tool*

(\*montants indicatifs)

Une fois le dossier en ligne complété, la composante transmet à l'étudiant une « Attestation d'avis favorable » à faire signer au référent pédagogique pour les RI et à faire tamponner par l'administration.





**Documents à fournir :**

**Tous les documents demandés sur le site de la Région, dont :**

- Convention de stage Erasmus +
- Convention « traditionnelle » pour couverture de l'étudiant = à demander à votre référent scolarité

L'étudiant fait toutes les démarches en ligne, la composante valide sa demande de bourse sur la plateforme de la Région quand le dossier est complet.

Informations et création du dossier :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/erasmus-stage-public-post-bac>



## Procédure stage hors Union européenne – financement Région

- ❖ 2 semaines minimum
- ❖ 80 € / semaine en moyenne
- ❖ Ne pas bénéficier pour le même stage d'une autre aide (Erasmus+ , AMI, autre aide de la Région ...)
- ❖ Dépôt de la demande en ligne avant le début du stage
- ❖ Conventions de stage en règle
- ❖ Aide sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence < à 50 000€ points de charge décomptés)

Toutes les informations et création du dossier sur [le site de la Région](#)



## Stage de Master 1 à l'étranger

### ❖ Trouver un stage :

- Vos enseignants
- Votre réseau + recherches personnelles
- Le correspondant de l'IFMSA au CREM

❖ convention entre l'Université de Poitiers et le Laboratoire d'accueil (document obligatoire disponible sur Arexis). En cochant "étranger", la convention s'édite directement en version bilingue. Le Pr Lecron, responsable des masters validera en ligne. ([infos sur le site de la faculté](#))

/!\ Pour la signature de la faculté, merci d'apporter cette convention en version papier **au bureau 109 (scolarité Masters)**.

❖ Financement : le service des relations internationales de la faculté vous informera ensuite sur les bourses qui pourront vous aider à financer cette mobilité à l'étranger (Région **ou** Erasmus stage pour les stage en UE / Région uniquement pour les stages hors UE). Les bourses de la région sont soumises à un critère de revenu fiscal de référence qui doit être inférieur à 50 000 € (points de charge déduits, simulations possibles sur le site de la région). Les aides sont les mêmes que pour les stages de tronc commun évoqués dans les slides précédentes.

[Site de la Région Nouvelle Aquitaine](#)



# Contacts RI faculté de médecine et pharmacie

Responsable pédagogique section Médecine : [Dr V. DIAZ](#)

Responsable pédagogique section Pharmacie : [Pr J.C OLIVIER](#)

Réfèrent RI (dossiers administratifs) : Marie-Amélie Masselin (informations et démarches)

Réfèrent RI – scolarité : Sophie Lamonnerie

[international.medphar@univ-poitiers.fr](mailto:international.medphar@univ-poitiers.fr)

Pour partager vos expériences et questions page FB : [Relations internationales  
- Médecine / Pharmacie](#)

